

Pour diffusion immédiate

## Budget 2004 à Lévis

### CROISSANCE ET STABILITÉ FISCALE

**Lévis, le 15 décembre 2003** - C'est un budget 2004 de 128 041 000 \$, reflétant une situation financière saine, une grande stabilité fiscale et une croissance économique remarquable qu'a déposé ce soir le maire de Lévis, M. Jean Garon.

« Un des faits marquants du Budget 2004 est sans conteste une augmentation de 3,5 M\$ des revenus, sans effort fiscal additionnel, parce que nous sommes plus nombreux à partager la facture, que nous sommes mieux organisés et que l'économie va bien », a déclaré M. Garon.

Ainsi, 2 millions de dollars de nouveaux revenus découlent de l'accroissement de la richesse foncière et près de 600 000 \$ d'une augmentation prévue des droits de mutation, une bonne indication de la vigueur du marché immobilier anticipée à Lévis en 2004. M. Garon a également tenu à souligner une majoration des revenus d'intérêts de 350 000 \$ prévus en 2004 tandis qu'au chapitre des dépenses, le service de la dette devrait coûter 510 000 \$ de moins.

Sur le plan fiscal, le compte de taxes pour une résidence moyenne diminue dans six des dix quartiers de Lévis et il augmente moins que l'inflation dans deux autres quartiers. Les variations à la baisse ou à la hausse s'expliquent par l'harmonisation de la taxe foncière générale et de la taxe sur les immeubles non résidentiels imposée par la Loi, une majoration de 16 \$ par logement du tarif pour la disposition des matières résiduelles et une légère augmentation de l'effort fiscal en faveur du transport en commun.

Sur le plan de l'harmonisation, le taux en a été fixé à 2 % pour une deuxième année consécutive alors que la Loi permet 5 %. M. Garon a souligné que Lévis est sans doute une des villes nouvelles où l'harmonisation est la plus avancée. L'impact de l'harmonisation sera en effet mineur dans quatre quartiers, où le taux de la taxe foncière générale sur les résidences atteint le point cible avec le présent budget. Il en sera de même dans deux autres ex-municipalités en 2005. « Alors que nous avons jusqu'en 2012 pour compléter l'harmonisation, elle sera presque chose faite à l'issue du présent mandat dans le secteur résidentiel du moins », a déclaré M. Garon. « Il s'agit d'un point important puisque l'harmonisation des taxes, qui va de pair avec celle des services, est sans doute le principal facteur de cohésion pour une ville nouvelle », a ajouté le maire.

La grande stabilité de la Ville sur le plan fiscal est illustrée par le tableau en annexe qui présente l'évolution du compte de taxes pour une résidence moyenne dans les dix quartiers depuis 2001, une fois éliminé l'effet de l'inflation. Ce compte de taxes en dollars constants est en baisse partout, sauf dans le quartier Saint-Joseph-de-la-Pointe De Lévy.

### **Augmentation du budget de 3,8 %**

Le contrôle rigoureux de ses dépenses que pratique la Ville depuis sa création, associé à une forte croissance économique, permet d'augmenter les crédits alloués à l'ensemble des services, exception faite du conseil municipal et des frais de financement, sans impact réel sur les comptes de taxes. L'emphase a été mise sur la performance de l'organisation et l'amélioration des services aux citoyens. En voici quelques exemples :

« le poste de protecteur des citoyens et des citoyennes sera créé au cours de l'année, conformément à un de nos engagements électoraux », a indiqué M. Garon qui voit là un signe de confiance et de maturité pour la Ville.

L'effort en faveur du transport en commun sera augmenté de 192 000 \$, ce qui maintiendra Lévis dans le peloton de tête des villes du Québec pour ce qui est de l'importance de la contribution du milieu aux coûts du transport en commun. L'accent sera à nouveau mis sur l'intégration des tarifs et des services entre l'est et l'ouest de la Ville avec comme priorité l'accessibilité à nos institutions d'enseignement et de santé.

Le Service des matières résiduelles connaît une hausse importante de 1 406 000 \$ en raison des nouveaux coûts de cueillette, de transport et de disposition de ces matières. Le nouveau tarif s'établit à 120 \$ par logement, en deçà de celui de 144 \$ qu'on retrouve à Québec. M. Garon a indiqué qu'un effort particulier sera fait en 2004 pour dégager des économies dans ce domaine.

Au niveau de la Vie communautaire, le secteur des arts et de la culture bénéficiera de l'entente de partenariat conclue récemment avec le ministère de la Culture et des Communications, avec des crédits additionnels de 191 000 \$. Les secteurs des équipements récréatifs et des sports et du plein air, notamment pour les terrains de jeux, connaîtront également des hausses.

Les efforts de la Ville en faveur du développement économique se poursuivront au sein de la nouvelle Direction du développement économique dont le budget est accru de 192 000 \$. Un plan directeur des parcs industriels et des espaces technologiques et un plan stratégique en tourisme sont à l'ordre du jour, de même que la création de la Société de développement économique de Lévis qui permettra, notamment, de resserrer les liens avec le CLD.

La Ville poursuivra en 2004 sa réorganisation interne dans le cadre d'une démarche d'examen et de révision des processus pour laquelle des crédits de 100 000 \$ sont prévus. Par ailleurs, le Service des technologies de l'information pourra augmenter ses effectifs grâce à des crédits additionnels de 100 000 \$ afin de pouvoir supporter les nouveaux systèmes comptables dont la Ville se dotera dans le cadre de son plan directeur d'informatique. « Nous avons navigué à vue depuis le début de la ville sur le plan des finances, nous pourrons enfin naviguer aux instruments », a déclaré M. Garon faisant référence aux investissements de 4,1 M\$ prévus en 2004 au Programme triennal d'immobilisations (PTI).

## Une situation financière saine

En plus de la grande stabilité fiscale et de la croissance intéressante des revenus, la situation financière de la Ville de Lévis, à l'aube de sa troisième année d'existence, est caractérisée par une diminution de la dette, une baisse des frais de financement et l'existence d'un important surplus attribuable à l'année 2002.

La dette au 31 décembre 2002 est en effet en baisse de près de 2 M\$ par rapport au 31 décembre 2001, soit 179,9 M\$ comparativement à 181,8 M\$.

Signe encourageant pour l'avenir, on prévoit un remboursement en capital plus important en 2004 qu'en 2003 et des frais d'intérêts diminués de 500 000 \$. «C'est comme la touche finale d'un portait financier à la fois rassurant et stimulant », a déclaré M. Garon.

Voici, de façon plus précise, les montants que la Ville entend consacrer au remboursement de la dette au cours de l'année 2004.

## Remboursement de la dette

	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Total</b>
Budget 2003	19 569 392 \$ (65,1%)	10 485 473 \$ (34,9 %)	30 054 865 \$
Budget 2004	19 917 780 \$ (66,6 %)	9 976 430 \$ (33,4 %)	29 894 210 \$
Variations	348 388 \$	- 509 043 \$	- 160 655 \$

Source : Christian Brière  
Direction des communications  
Tél. : 835-8288

# Le budget en bref

\*en millions de dollars

## Budget

<b>2002</b>	<b>123,2 \$</b>
<b>2003</b>	<b>123,4 \$</b>
<b>2004</b>	<b>128,0 \$</b>

Variation 2002/2004	3,92%
Variation de l'IPC	4,66%

## Les revenus

\*en millions de dollars

	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Écart 2003-2004	Variation 2003-2004
<b>Revenus de taxes</b>	<b>97,5</b>	<b>101,1</b>	<b>105,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8%</b>
<b>Paievements tenant lieu de taxes</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>5,0</b>	<b>0,8</b>	<b>19,0%</b>
<b>Revenus de sources locales</b>	<b>10,1</b>	<b>9,1</b>	<b>10,0</b>	<b>0,9</b>	<b>9,6%</b>
<b>Transferts</b>	<b>8,6</b>	<b>8,5</b>	<b>8,0</b>	<b>(0,5)</b>	<b>-5,1%</b>
<b>Affectation surplus des ex-villes</b>	<b>2,6</b>	<b>0,5</b>	<b>-</b>	<b>(0,5)</b>	<b>-100,0%</b>
	<b>123,2</b>	<b>123,4</b>	<b>128,0</b>	<b>4,6</b>	<b>3,8%</b>

## Les dépenses par direction

\*en millions de dollars

	Budget 2003	Budget 2004	Écart 2003-2004
<b>Conseil municipal</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Direction générale</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,1</b>
<b>Secrétariats exécutifs</b>	<b>1,0</b>	<b>-</b>	<b>(1,0)</b>
<b>Direction du développement économique</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>
<b>Direction de la planification du territoire</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-</b>
<b>Direction des finances et services administratifs</b>	<b>9,7</b>	<b>11,7</b>	<b>2,0</b>
<b>Direction des affaires juridiques et du greffe</b>	<b>4,0</b>	<b>4,4</b>	<b>0,4</b>
<b>Direction des ressources humaines</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>
<b>Vérificateur général</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-</b>
<b>Direction des communications</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>
<b>Direction du service de police</b>	<b>14,1</b>	<b>14,2</b>	<b>0,1</b>
<b>Direction de la sécurité incendie</b>	<b>3,2</b>	<b>3,4</b>	<b>0,2</b>
<b>Direction des réseaux et équipements</b>	<b>40,5</b>	<b>42,9</b>	<b>2,4</b>
<b>Office municipal d'habitation</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>-</b>
<b>Direction arrondissements et gestion territoire</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>0,4</b>
<b>Direction de la vie communautaire</b>	<b>11,1</b>	<b>11,3</b>	<b>0,2</b>
<b>Frais de financement et réserves</b>	<b>30,8</b>	<b>30,3</b>	<b>(0,5)</b>
<b>Total</b>	<b>123,4</b>	<b>128,0</b>	<b>4,6</b>

# Le compte de taxes

Résidence unifamiliale desservie 90 000 \$

## Sommaire des variations

Secteur	desservie 90 000 \$		Écart	
	2003	2004	\$	%
Ex-Lévis	1 681 \$	1 699 \$	18 \$	1,1%
St-Jean	1 907 \$	1 879 \$	(28 \$)	-1,5%
St-Romuald	1 843 \$	1 873 \$	30 \$	1,6%
Charny	1 482 \$	1 449 \$	(34 \$)	-2,3%
St-Nicolas	1 719 \$	1 757 \$	37 \$	2,2%
St-Étienne	2 301 \$	2 283 \$	(18 \$)	-0,8%
<b>Breakeyville</b> <b>(65% des dossiers)</b>	<b>1 558 \$</b>	<b>1 558 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0,0%</b>
Breakeyville (35% des dossiers)	1 874 \$	1 559 \$	(315 \$)	-16,8%
St-Rédempteur	1 659 \$	1 640 \$	(19 \$)	-1,2%
Pintendre	1 478 \$	1 442 \$	(36 \$)	-2,4%
St-Joseph	1 794 \$	1 860 \$	66 \$	3,7%

**VILLE DE LÉVIS**  
**ÉVOLUTION DU COMPTE DE TAXES D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE**  
**ÉVALUÉE À 90 000 \$**

Secteur	2001	2004				
		\$\$ Courants	\$\$ Courants	\$\$ Constants	Variation 2004/2001 \$\$ constants	
					\$	%
Ex-Lévis	1 593 \$	1 699 \$	1 587 \$	-6 \$	-0.38%	
Saint-Jean-Chrysostome	1 941 \$	1 879 \$	1 755 \$	-186 \$	-9.58%	
Saint-Romuald	1 809 \$	1 873 \$	1 749 \$	-60 \$	-3.30%	
Charny	1 462 \$	1 449 \$	1 353 \$	-109 \$	-7.43%	
Saint-Nicolas	1 681 \$	1 757 \$	1 641 \$	-40 \$	-2.38%	
Saint-Étienne-de-Lauzon	2 249 \$	2 283 \$	2 132 \$	-117 \$	-5.19%	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville (65 % des dossiers)	1 540 \$	1 558 \$	1 455 \$	-85 \$	-5.51%	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville (35 % des dossiers)	2 003 \$	1 559 \$	1 456 \$	-547 \$	-27.30%	
Saint-Rédempteur	1 620 \$	1 640 \$	1 532 \$	-88 \$	-5.45%	
Pintendre	1 501 \$	1 442 \$	1 347 \$	-154 \$	-10.27%	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy	1 730 \$	1 860 \$	1 737 \$	7 \$	0.42%	